



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

Procès-verbal du Comité syndical du jeudi 29 juin 2023
Salle polyvalente Roger Delpy – Charrier-Ferriere
à 18 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 29 juin à 18 h 30, le Comité du Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère convoqué le 22 juin 2023, assemblé à CHARRIER-FERRIERE, sous la présidence de M. Daniel FREYGEFOND.

Nombre de membres			
En exercice	73	Pour	Quorum non atteint
Présents	32	Abstention	
Votants	30	Contre	

Étaient invités :

M.	Guy	ROQUES	Maire de Charrier-Ferriere	PRESENT
----	-----	--------	----------------------------	---------

Étaient présent·e-s, Mmes et Mrs :

N°	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
1	Brive la Gaillarde	Jean	PONCHARAL	
2	Charrier-Ferrière	Christian Martine	BERNET PEREZ	
3	Chasteaux	Raymond	LAFONT	
4	Cosnac	Guillaume	PELISSIER	
5	Cublac	Paul	FRAYSSE	
6	Dampniat	Françoise	POMPIER	
7	Donzenac	Annette	CONJAT	
8	Jugeals-Nazareth	Richard	LANDRAUD	
9	Juillac	Jean-Pierre	CROISY	
10	La Chapelle aux Brocs	Serge	ISCHARD	
11	Larche	Jean	MEYJONADE	
12	Lissac	Didier	DASCHIER	
13	Objat	Michel	DONZEAU	
14	Perpezac le Blanc	Francine	LAPOUGE	
15	Saint-Cernin-de-Larche	Valérie	PERRIER	
16	Saint Pantaléon de Larche	Marie-Paule	TOURNADOUR	
17	Saint Pardoux l'Ortigier	Christian	MARCOU	
18	Saint Solve	Daniel	FREYGEFOND	
19	Sainte-Féréole	Daniel	SOULARUE	

N°	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
20	Segonzac	Jean-Louis	MICHEL	
21	Turenne	Rémy	DANIEL	
22	Varetz	Sabine Mylène	TERNAT JAYLES	
23	Vars sur Roseix	Guy	TEXIER	
24	Voutezac	Jean-Claude	REYNAUD	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE :				
1	Espartignac	Alain	TRASSOUDAINÉ	
2	Eyburie	Jean-Marie	SERRE	
3	Orgnac sur Vézère	Miléna	LOUBRIAT	
4	Perpezac le Noir	Nicolas	PENYS	
5	Uzerche	Jean-François	BUISSON	

COMMUNES INDIVIDUELLES :				
1	Orgnac/Vézère	Dominique	MALEYRIE	

Etaient absent·e·s

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
25	Allasac	Christophe	BOULOUX	
26	Ayen	Lionel	DELORD	
27	Brignac la Plaine	Patrick	FRICOTIN	
28	Chabrignac	Christophe	CHARBONNIAUD	
29	Estivals	Christophe	JAROSSON	
30	Estivaux	Noël	FAYAC	
31	Lascaux	Alain	DAUPHIN	
32	Louignac	Marie-José	POZZA	
33	Malemort	Alain	RIGOUX	
34	Mansac	Sonia	GOUDOUR	
35	Nespouls	Monique	SERRE IGOULZAN	
36	Noailles	Hervé	BRUCY	
37	Rosiers de Juillac	Bruno	GUINET	
38	Sadroc	Gérard	RISACHER	
39	Saint Aulaire	Christophe	POUCH	
40	St Bonnet la Rivière	Jean Marie	GALAUD	
41	Saint Bonnet l'Enfantier	Valérie	TEIXEIRA	
42	Saint Cyprien	Sandra	SEIZELARD	
43	Saint Cyr la Roche	Alain	PERSEC	
44	Saint Robert	Christophe	MESMIN	
45	Saint Viance	Joël	VANNIEUWENHOVE	
46	Ussac	Patrick	CHANOURDIE	
47	Vignols	Steven	BESSON	
48	Yssandon	Carine	DUCHOWICZ	

N°	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC POMPADOUR :				
1	Beyssac	Muriel	DUPUY	
2	Concèze	Anne-Laure	BOUCHOU	
3	Saint Martin Sepert	Sabine	BOSELUT	
4	Saint Pardoux Corbier	Daniel	BOUDINET	
5	Saint Sornin Lavolps	Eric	LASCAUX	
6	Troche	Guy	LACHAUD	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE :				
1	Condat sur Ganaveix	Alexis	DROUET	
2	Lamongerie	Xavier	MAGRIT	
3	Masseret	Sébastien	ROUCHON	
4	Meilhards	Yves	MAZERBOURGH	
5	Saint Ybard	Laurence	GERBE	
6	Salon la Tour	Nathalie	ROBERT	
7	Vigeois	André	BESSE	

TULLE AGGLO				
1	Chamboulive	Christian	MADLRIEUX	
2	Pierrefitte	Annie	CUEILLE	

COMMUNES INDIVIDUELLES				
	Chamboulive	Serge	MECHAUSSIE	
1	Jugeals-Nazareth	Lorraine	BROMET	
2	Pierrefitte	Damien	LEFORT	
3	Saint Solve	Olivier	BORDERIE	

Ce comité syndical a été précédé comme prévu d'une visite découverte des mares du village des Âges et de Mal Del Bos, pilotée par Coraline Breil, chargée de mission SIAV.

Christophe Lagorsse, chargé de mission CENNA a apporté des précisions sur la biodiversité existante.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Est désigné secrétaire de séance : Rémy DANIEL, délégué SIAV/CABB – commune de Turenne –

Monsieur le Maire, Guy ROQUES, maire de charrier-Ferrière, présente sa commune située sur le plateau du Causse Corrèzien. Issue de la fusion en 1846 de Charrier au Nord et de Ferrière au Sud, dotée d'un riche patrimoine historique bâti et vernaculaire et où l'agriculture y est très présente.

Daniel FREYGEFOND, Président, remercie, Guy Roques, Christian Bernet, Martine Perez, conseillers municipaux de Charrier-Ferrière pour leur accueil dans ces lieux riches en flore extraordinaire puis invite Christophe LAGORSSE, chargé de mission du CENNA, Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine (association loi 1901) à présenter la mission Natura 2000.

Christophe est en charge de 4 sites N2000 dans le sud de la Corrèze. Il présente l'association dont les missions sont : connaître – protéger – gérer – valoriser – animer. En Nouvelle-Aquitaine, le CENNA travaille sur 744 sites. Plus particulièrement, le site qui nous intéresse débute à Uzerche et s'étend jusqu'à la limite départementale de la Dordogne au niveau de Cublac. On observe 2 types de paysage : plaine alluviale avec des prairies de fauche et les gorges de la Vézère avec des pentes forestières. Pour info, depuis 2023, la compétence Natura 2000 a été

transférée de l'Etat à la Région. C. Lagorsse informe également qu'un propriétaire serait intéressé pour déposer un contrat pour des arbres sénescents.

C. Lagorsse évoque également le projet d'animations sur la biodiversité auprès des écoles présentes sur le territoire du SIAV. Il est en contact avec l'équipe pédagogique de certaines écoles (Voutezac, Varetz, St Cernin de Larche...).

M. Jean Poncharal demande où en est le projet d'extension du site « vallée de la Vézère » ?

Christophe Lagorsse, précise que pour élaborer des scénarios, des réunions techniques doivent être mises en place, au cours de l'automne, pour valider un projet et le présenter en COPIL de fin d'année. Ainsi, pour le site du SIAV un COPIL pourrait être prévu en fin d'année.

Jean Louis Michel s'interroge sur la gestion de cette compétence qui revient à la Région, et aux difficultés de gestion lors d'un chevauchement de région.

Christophe précise que L'Etat conserve le volet agricole de Natura 2000 ; les MAEC sont portées au niveau du département par la Chambre d'Agriculture.

Le président informe de l'absence de quorum, selon l'article L2121-17 du CGCT, une prochaine réunion aura lieu le vendredi 7 juillet 2023.

L'ordre du jour est présenté sans prise de décisions concernant les projets de délibérations.

I. ADMINISTRATION GENERALE

Informations

- **Renouvellement du copieur**
Des devis ont été effectués pour le renouvellement de la location du copieur. Une proposition de reconduction du matériel existant a été proposée en parallèle. Le matériel existant étant toujours conforme à l'utilisation souhaitée, et nécessaire. Les membres sont informés de la reconduction pour 48 mois de cette prestation.
- **Révision de la téléphonie, du parc informatique avec l'acquisition d'un « portable » et l'ajout d'un contrat de maintenance selon présentation (pdf).**
- **Création de groupes de travail : Elu-e-s volontaires, lors de cette 1^{ère} demande.**

Afin de mener à bien les projets clés du SIAV, comme la Maison de l'Eau, la modification des statuts et la rationalisation des budgets, il est fait appel aux élu-e-s pour composer les groupes de travail.

- **Création d'un groupe de travail sur le projet « Maison de l'Eau » : Christophe BOULOUX (CABB/Allassac), Jean PONCHARAL ou Jean VILLATE (CABB/Brive), Jean-Louis MICHEL (CABB/Segonzac), Jean-Claude REYNAUD (CABB/Voutezac), Marie-Paule TOURNADOUR (CABB/ST PANTALEON DE LARCHE), Jean MEYJONADE (CABB/Larche), Christian BERNET (CABB/Charrier-Ferrière), Evelyne GRIFFON (CABB/Donzenac)**
- **Création d'un groupe de travail sur le projet de modification des statuts et rationalisation des budgets : Dominique MALEYRIE (CCPU/Orgnac sur Vézère), Jean PONCHARAL ou Jean VILLATE (CABB/Brive), Jean-Louis MICHEL (CABB/Segonzac), Rémy DANIEL (CABB/Turenne).**



Projets de Délibérations :

- Approbation du comité syndical du 23 mars 2023 : RAS
- Participation du SIAV au Carrefour des collectivités :
Jean-Louis MICHEL souhaite organiser une table ronde, le président l'informe de la démarche et que les tables rondes sont organisées par l'AMF19, néanmoins des propositions peuvent être faites, le SIAV a proposé les « solutions fondées sur la Nature ».
- Projet délibération plan de formation et règlement présenté pour avis au Comité Technique du 27 juin 2023.
- Projet délibération « frais de déplacements et mission des agents » (renouvellement de la délibération du 7 octobre 2004).

II. OPERATIONS AMENAGEMENTS

- Etat des ouvrages « canoës » installés par le SIAV sur la Vézère :
Jean-Louis MICHEL (CABB/Segonzac) demande qui utilise ces installations : ce sont les canoéistes. Les membres s'interrogent sur les participations pour l'entretien ou le renouvellement. Cela fera partie d'une réflexion dans le cadre de la modification des statuts.

III. GEMAPI

Actualités GEMAPI

- Reprise suivi étiage : Coraline BREIL synthétise le suivi étiage 2023 : 6 semaines de mesures sont comptabilisées. Le SIAV a débuté les mesures le 9 mars 2023, suite à la demande d'EPIDOR, inquiet de la recharge des nappes, afin d'évaluer la situation. Suite aux précipitations, les débits étaient acceptables et ainsi il n'y a pas eu de reprise du suivi étiage hebdomadairement. Dès le 1^{er} juin, le suivi hebdomadaire a repris. Des premiers cours d'eau manifestent des difficultés voire mises en péril pour certains, notamment ceux situés au Sud du Clan, entre le 1 et le 8 juin, ils ont perdu en moyenne 37 % de leur débit. 5/16 des stations sont en péril. Par rapport à 2022, la première quinzaine de juin, les débits moyens de nos rivières étaient -40 %.
Les orages de mi-juin ont gonflé les débits temporairement. Mais depuis, la situation est revenue à l'état du 8 juin. Nous observons le lien très étroit entre précipitations et débit. En l'espace d'une semaine, du 22 au 29 juin, les débits ont chuté de 67 à 98 %.
Concernant la thermie de l'eau, durant le mois de juin, elle s'élève en moyenne à 18°C. L'étang Larue et Pont Lagorce en aval de l'étang de Pontcharal dépassent les 19°C constamment au moins depuis le 1^{er} juin et une valeur de 25,5°C a été mesurée le 8 juin sur Pont Lagorce aval.
- Presse : la Montagne du « 12 juin 2023 » titrait sur la situation des rivières et la fresque de l'eau
- Point sur les travaux
- Bureau CLE SAGE VEZERE
- Présentation des objectifs stratégiques, opérationnels et actions du PPG
- Réunions PPG Programme Pluriannuel de Gestion

Projets de Délibérations :

- Programme 2023 : plan et financement
- Signature convention : participation SIAV aux opérations de pêches électriques réalisées par la FDAAPPMA de la Corrèze
- Lancement MAPA EDUC'EAU : Coraline BREIL informe d'un marché MAPA fourniture et service en 3 lots. Consultation du 10 juillet au 15 septembre pour un marché d'une durée de 10 mois. Rappel du financement du projet entre les EPCI concernés.

Jean-Louis MICHEL (CABB/Segonzac) précise que le Pays d'Art et d'Histoire devrait être contacté.

IV. QUESTIONS DIVERSES

- Fresque de l'Eau :
La première présentation a eu lieu à Charrier-Ferrière, Christian BERNET et Martine PEREZ ont participé à cet atelier et témoignent de leur enthousiasme, (vulgarisation, aspect ludique, interférences.....) ils invitent les élu-e-s à recevoir le SIAV et à y participer.
- Invitation pour observer une pêche électrique sur la Tournerie à St Bonnet la Rivière le vendredi 30 juin 2023 après-midi. Cette pêche d'inventaire est organisée dans le cadre de suivi piscicole. Sur cette station, en plus des données piscicoles, des relevés de thermie et de débit sont connus ce qui permet de bien analyser les évolutions.

Le quorum n'étant pas atteint, les élu-e-s sont informé-e-s que cette présentation sera reconduite lors de la prochaine séance le vendredi 7 juillet 2023. Les précisions seront données par mail.

Cette séance s'est terminée par le pot de l'amitié.

Le président
Daniel FREYGEFOND

Le secrétaire de séance
Rémy DANIEL